

Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST)

PRÉAMBULE

Le service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST) est organisé en six secteurs d'activités différents :

- La direction générale des travaux publics (bureau technique).
- Les routes, infrastructures, circulation et éclairage public.
- La voirie et les espaces verts (VEV).
- La gestion des déchets et des domaines.
- L'environnement, la coordination et la gestion du système d'information du territoire (SIT).
- Les installations sportives et de loisirs.

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 27 collaborateurs et de 1 auxiliaire :

Personnel du bureau technique :

- 1 chef de service, ingénieur.
- 2 adjoints.
- 1 secrétaire à 100 %, 2 secrétaires à 50 %.

Employés de la section voirie et espaces verts (VEV) :

- 1 contremaître.
- 2 chefs d'équipe.
- 16 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt et 1 auxiliaire.
- 3 apprentis.

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

Bureau technique du ST

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité.
- Etudes et réalisations de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives, de travaux sur les cours d'eau.

- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Etudes de l'extension et de l'entretien de l'éclairage public.
- Etudes et gestion des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Etudes des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des domaines communaux.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou instances concernées.
- Participation à l'organisation et à l'installation de manifestations communales.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Pilotage du développement du SIT communal.

Voirie et espaces verts (VEV)

Entretien des infrastructures :

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Gestion des décorations de Noël.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules.
- Transports divers lors de manifestations publiques.

Domaines :

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Entretien des terrains et des domaines communaux.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Gestion des jardins familiaux en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement :

- Gestion et ramassage des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- En collaboration avec le SEVEN, gestion des nuisances environnementales.

BUREAU TECHNIQUE – DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 4 préavis et 54 rapports à la Municipalité, a géré 142 adjudications ou commandes et 944 factures.

Avant-projets

Le service a réalisé ou piloté les études d'avant-projets des travaux suivants :

- Route industrielle et giratoire Larges-Pièces sur la RC 76b.
- Création d'un giratoire Tir-Fédéral/Glycines, en collaboration avec les communes de Chavannes-près-Renens, Crissier et Renens.
- Requalification de la route Neuve en relation avec le futur plan de quartier de la Brûlée.
- Etude préalable du réaménagement de la RC82 (Pont-Bleu/Tir-Fédéral) en

collaboration avec le service des routes, le service de la mobilité, l'EPFL, la Commune de Chavannes-près-Renens et le SDOL.

- Etude du réaménagement de la déchetterie communale de Verney.
- Participation aux groupes techniques pour les projets de requalification de la RC1a, étapes 2 (EPFL/UNIL) et 3 (Venoge/Pré-Fleuri).

Projets définitifs

Le bureau technique a également dirigé ou piloté la réalisation des chantiers ou projets suivants :

- Réfection des serres communales.
- Réaménagement de la rue de Bas-senges.
- Création d'un giratoire en Verney-Montaney sur la RC81c.
- Création d'enclos à containers en commun, quartier Ormet.
- Réaménagement du chemin de Champ-Colomb.
- Réaménagement du Tir-Fédéral, zone collège d'Epenex.
- Création d'un terrain multisports au collège d'Epenex.
- Réfection du revêtement bitumineux au ch. de la Crausaz, à la route de Vallaire (tronçon giratoire route Neuve à l'entrée de Renges), réfection de la pastille centrale du rond-point des Champs-Courbes.
- Pilotage de la direction des travaux et réalisation des arrêts de bus route Neuve et Vallaire.
- Gestion de l'extension du système d'information du territoire (SIT) communal en collaboration avec le service de l'urbanisme.

Coordination interservices et autres projets

Dans le cadre des différentes activités de notre service, nous avons collaboré à la :

- Coordination interservices de l'ensemble des projets de travaux de la commune avec eauservice, le service du gaz, le SIE SA et la section épuration.
- Coordination interne technique : services des bâtiments, épuration, urba-

nisme, police des constructions, police de l'Ouest.

- Participation ponctuelle à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

TRAVAUX : CONSTRUCTION, ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2012, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public.

- L'EP a fonctionné durant 4'183 heures.
- Le parc d'éclairage public de notre commune compte 1'056 luminaires en décembre 2012, avec une puissance installée qui est passée de 115 kW au mois de janvier, à 117 kW en décembre, soit une augmentation de 2 %.
- Les tournées de nuit du SIE SA ont permis de lancer 154 missions d'intervention, évitant ainsi de longues périodes de pannes.
- Le SIE SA est intervenu 208 fois pour changer des lampes ou effectuer des réparations.
- Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours, a été respecté dans près de 82 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 6 jours.
- 27 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.
- Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :
 - 431 remplacements de lampes;
 - 200 contrôles électriques qui ont permis de détecter 5 départs présentant des défauts (soit 3 % de défauts sur les contrôles réalisés);
 - 128 contrôles mécaniques de mâts, dont 10 mâts avec des défauts mi-

nimes à surveiller (8 % des mâts contrôlés).

- A fin 2012, il reste 5 lampes de type « vapeur de mercure ». Elles sont à éliminer d'ici à 2015. Ces lampes sont situées au Tir-Fédéral, au Croset et au Villars.
- A partir de mars 2012, les factures mensuelles sont transmises avec un décompte des modifications apportées à l'éclairage public par rapport au mois précédent.

Réaménagement du Tir-Fédéral, zone colège Epenex

Ce tronçon de route a fait l'objet d'un réaménagement avec les objectifs principaux suivants :

- Modérer les vitesses pratiquées le long du tronçon concerné.
- Requalifier les espaces publics, renforcer le caractère urbain des lieux.
- Valoriser l'axe de mobilité douce utilisant ce tronçon.
- Requalifier l'espace d'accueil de l'établissement scolaire d'Epenex.
- Reconsidérer l'aménagement de l'axe principal du Tir-Fédéral aux abords du tronçon étudié, dans le sens d'une amélioration de la qualité urbaine et d'une meilleure prise en compte des bus et des piétons.
- Trouver des solutions économes et pragmatiques, n'impliquant pas de grands travaux d'adaptation des infrastructures.



Les travaux réalisés sont :

- Terrassement et talutage des emprises nécessaires.
- Remplacement d'une conduite de gaz sous le tronçon concerné (pris en charge par la Ville de Lausanne).
- Sciage, défonçage et dégrappage des infrastructures existantes pour la création d'îlots végétalisés.
- Mise en place des infrastructures routières (encaissements), des bordures et des trottoirs.
- Adaptation des trottoirs.
- Rénovation de l'éclairage public.
- Purge localisée de certaines couches d'enrobés bitumineux.
- Marquage et signalisation routière.
- Végétalisation et remise en état des emprises.
- Pose du tapis définitif (prévu en 2013, après le tassement des fouilles du service du gaz).

Création d'un terrain multisports à Epenex

Le terrain multisports a été construit sur le complexe du collège d'Epenex avec les mêmes dimensions de jeu que celui du Pontet soit : 11,50 m par 22,30 m. Il comprend une palissade en bois avec des poteaux en aluminium thermo laqué, un revêtement de sol en gazon synthétique sablé et un équipement sportif permettant la pratique du football, du basket-ball, du handball et du foot-tennis.

L'ouvrage a été réalisé en juin 2012, le projet et la direction des travaux ont été gérés par le ST. Les principaux travaux effectués sont :

- Terrassement.
- Bétonnage des fondations.
- Mise en place de l'infrastructure en grave.
- Mise en place des drainages.
- Pose d'une couche d'enrobé bitumineux et d'un tapis drainant.
- Montage des structures des parois.
- Pose d'un gazon synthétique.

- Aménagement des annexes et de la végétalisation.



Le terrain a été ouvert à la population en juillet 2012.



Réfection des serres communales

Les serres communales, âgées de 20 et 30 ans, nécessitaient une réfection depuis déjà de nombreuses années. Le préavis n° 7/2012 traite de la demande de crédit pour cette rénovation. Les principaux objectifs de ce projet sont :

- Améliorer l'efficacité énergétique de l'enveloppe des serres.
- Optimiser le système de chauffage et sa diffusion.
- Intégrer un système de gestion de l'aération et de l'arrosage avec une récupération de l'eau de pluie.
- Revoir les aspects de fonctionnalité afin d'optimiser notre production horticole.



Le choix de réfection retenu est le suivant :

- Réfection des serres communales par une structure en plastique doubles films avec écran thermique.
- Système de chauffage relié à la piscine avec diffusion hydraulique. Cette solution permettra, dans le futur, de pouvoir profiter d'une nouvelle technologie lors du remplacement du système de chauffage du bâtiment de la piscine.
- Récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage automatique des plantes en production.
- Serres équipées de tables pour la production horticole.



Les principaux travaux réalisés sont :

- Démontage des anciennes serres.
- Fouille en tranchée pour introduction du chauffage, de l'eau et de l'électricité.
- Terrassement et démolition.
- Réalisation des fondations et infrastructures de sol.
- Pose de couches d'enrobé bitumineux et tapis pour les accès extérieurs.

- Montage des structures des serres et pose des films.
- Montage des éléments d'exploitation et d'ombrage.
- Montage des chauffages, raccordement, écoulement.
- Montage d'un cabanon et d'un couvert.
- Végétalisation, pose d'une clôture.



RÉFECTION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectionnés :

- Chemin de la Crausaz.
- Route de Vallaire, tronçon du giratoire Neuve / Colline à l'entrée de localité.
- Pastille du rond-point des Champs-Courbes.
- Pastille du giratoire Trois-Ponts / Bochet / Route du Bois.
- Diverses réparations de nids de poules, injection de fissures.
- Pose du tapis définitif au chemin de Champ-Colomb.

- Pose du tapis définitif au giratoire de Verney-Montaney (préavis n° 10/2011).

AUTRES PROJETS

Système d'information du territoire (SIT)

- En 2012, deux séances de formation ont été réalisées pour l'ensemble des utilisateurs informatiques, afin de les familiariser avec l'outil SIT Intranet et de présenter les nouveaux projets disponibles ou prochainement disponibles :
 - Levée des déchets.
 - Service hivernal.
 - Plan de classement des arbres.
 - Entretien VEV.
 - Places de jeux et loisirs.
 - Gérances.
 - PGA.
 - Citernes.
 - Routes, carrefours.
 - Liens SIA – cadastre administratif.
 - Transports publics.
- L'équipe de projet va poursuivre la mise en place des autres domaines et projets avec, comme objectif, l'extension du SIT finalisée dans sa 1^{ère} phase, dès 2014-2015.

Taxe de financement de l'élimination des déchets

Notre service a dirigé cette étude et la mise en place de la taxation de financement de l'élimination des déchets, via le concept régional de taxe de base et de taxe au sac.

Cette étude a traité des points suivants :

- L'établissement d'un diagnostic sur les conséquences opérationnelles de l'introduction de ces taxes.
- Calcul des budgets analytiques du compte 450 avec ventilation comptable de l'ensemble des charges affectées aux déchets.
- Coordination avec les communes de la région, Tridel et Valorsa.
- Etablissement d'un nouveau règlement communal et de diverses annexes.

- Coordination et validation du règlement avec l'Etat de Vaud.
- Concept d'information et de sensibilisation à la population pour l'introduction de cette nouvelle taxe.
- Définition des mesures d'accompagnement nécessaires et mise en œuvre :
 - création de deux Ecopoints et mise sur pied d'une déchetterie mobile.

Création des Ecopoints du Bochet et du Pontet

En relation avec l'introduction de la nouvelle taxe au sac, le ST a mis en place deux Ecopoints; un sur le site du Pontet et l'autre au chemin du Bochet.

Les objectifs de ces installations sont :

- Offrir davantage d'opportunités à la population, en particulier aux habitants les plus éloignés de la déchetterie, afin de recycler les déchets, par l'implantation de zones de tri et d'apport volontaire pour les déchets revalorisables.
- Rénover et améliorer les possibilités de recyclage des points de collecte existants, comme par exemple au centre commercial.
- Créer de nouveaux Ecopoints dans les quartiers d'habitat collectif.

Ces actions concrètes permettent à nos concitoyens de mieux trier leurs déchets et, au final, le sac à ordures ne contiendra plus que ce qui doit y finir : les incinérables.

Les travaux réalisés sont :

- Terrassement.
- Réalisation d'une infrastructure.
- Pose d'enrobé bitumeux.
- Pose de bordures.
- Pose de clôtures.
- Marquage et signalisation.
- Mise en place des différents conteneurs.

Ces deux installations ont été opérationnelles en 2012, soit avant l'introduction de la nouvelle taxe.



♦ ♦ ♦ ♦

Travaux d'entretien section voirie et espaces verts (VEV)

Equipe VEV

Avec plus de 22 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux :

- Entretien de la voirie, des espaces verts, entretien des installations sportives, des places de jeux, des parcs et promenades, des cheminements.
- Entretien des forêts, des cours d'eau, levée des déchets, gestion et entretien de la déchetterie.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des manifestations.
- Création et plantations.
- Entretien des arbres des avenues.

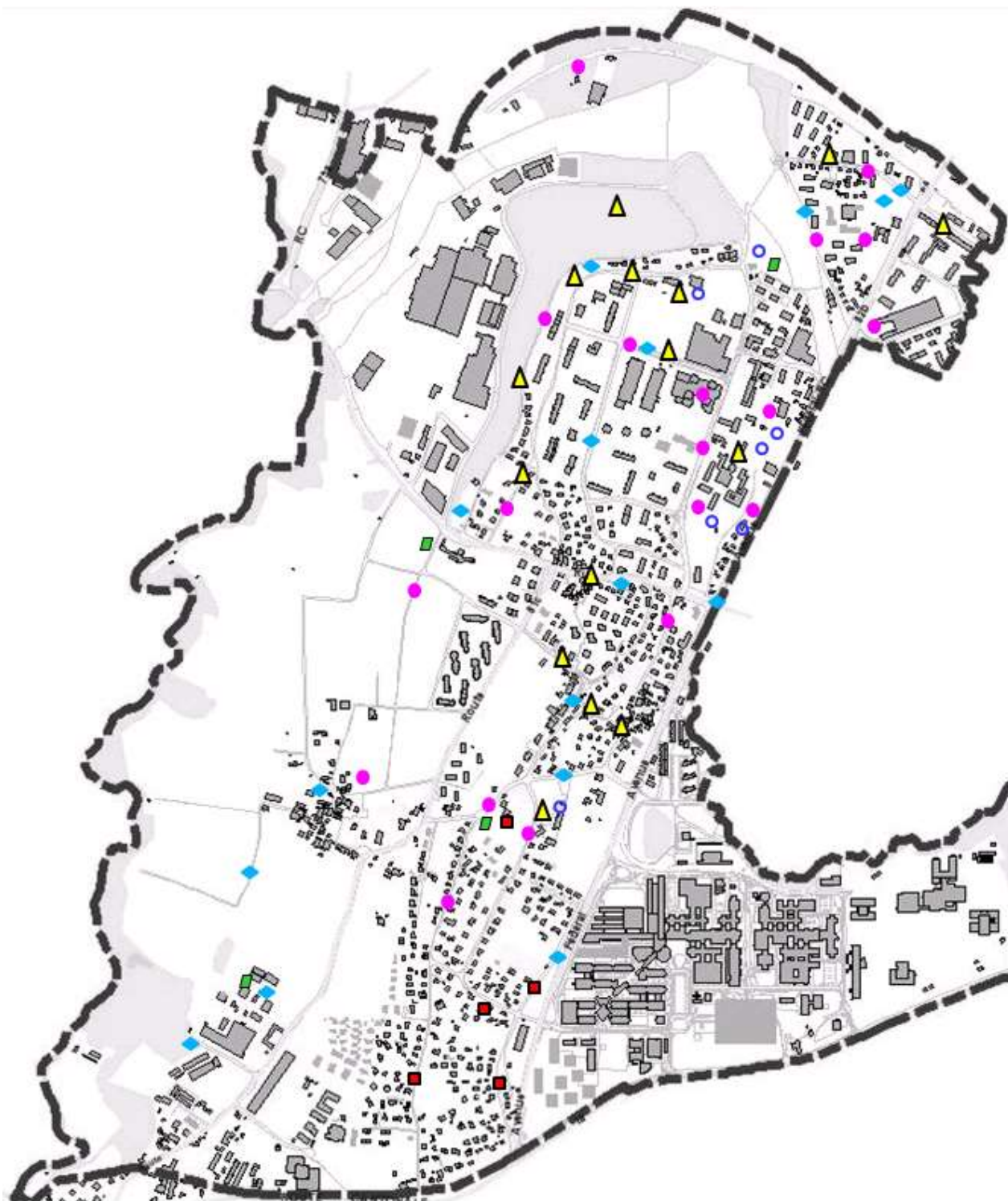
Service hivernal

L'hiver 2011/2012 a été marqué par des conditions clémentes, ne nécessitant que 26 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 408 heures (2010 : 2'200 heures, 2011 : 1'390 heures) de service hivernal et l'utilisation de 34 tonnes de sel (67 tonnes en 2008/2009, 110 tonnes en 2009/2010, 70.5 tonnes en 2010/2011).



©Vanina Moreillon

Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2012



Type de travaux :

- = 36 chantiers : Mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes.
- = 8 chantiers : Bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
- ▲ = 23 chantiers : Clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichages et d'élections, potelets, signalisation.
- ◆ = 21 chantiers : Routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
- = 4 chantiers : Plantations, chantiers EV et paysagers.
- = 11 chantiers : Places de jeux, loisirs, skate parc, installations sportives.

103 chantiers : Total des chantiers réalisés par la section VEV en 2012.

◆ ◆ ◆ ◆

Domaines et environnement

Cours d'eau

La passerelle en bois « L'île à Brizet », reliant Echandens à notre commune, est dans un état jugé limite en terme de structure porteuse. En effet, après plus de 25 ans de bons et loyaux services, il est temps de penser à sa rénovation. Le ST prévoit sa réfection en 2013, en collaboration avec la Commune d'Echandens.

♦ ♦ ♦ ♦

Déchets

Nous avons poursuivi les réflexions sur la gestion des déchets, avec comme objectif principal d'atteindre, d'ici à 2020, un taux de revalorisation des déchets ménagers de 55 à 60 %.

L'année 2012 a permis de finaliser la réalisation de deux enclos à containers en commun dans la zone des quartiers Ormet, sur le même principe que ceux réalisés en 2011 au Clos et à Ruchoz. Nous étudions actuellement la mise en place de tels enclos dans d'autres quartiers ayant les mêmes types de configuration.

L'étude du projet définitif du réaménagement de notre déchetterie a été réalisée en 2012. L'agrandissement prévu permettra de redimensionner ce site en fonction du nombre d'utilisateurs.

Un changement d'affectation du sol étant nécessaire, c'est le service de l'urbanisme qui a préparé ce dossier. Dès ce changement validé, notre service présentera une demande de crédit au Conseil communal.

Levée des déchets

En 2012, l'augmentation de la population (+ 203 personnes) a généré une légère augmentation du tonnage des ordures ménagères : 2'102 tonnes (2011 : 2'045 tonnes).

Les déchets compostables, pour la 4^e année de levée au porte-à-porte, montrent toujours une progression réjouissante : 491 tonnes (2009 : 290 tonnes, 2010 : 417 tonnes, 2011 : 434 tonnes).

Prévention et sensibilisation

L'année 2012 a été l'occasion d'une campagne de sensibilisation par la pose d'affiches sur le thème des déchets compostables. Plusieurs articles ont paru dans le journal communal.

Le calendrier des déchets a fait l'objet, comme chaque année, d'une conception par un groupe de travail composé de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes concernées et les thèmes d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année.

Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « recyclo ». L'accent a été particulièrement porté sur le thème du contenu d'un sac poubelle normal, ainsi que sur la taxe au sac

Déchetterie communale

Notre déchetterie est toujours plus fréquentée : 18'370 entrées de véhicules ont été comptabilisées en 2012 (15'978 en 2011).

Le tonnage traité à la déchetterie augmente encore d'année en année puisqu'en 2012 il se monte à 1'371 tonnes contre 1'336 en 2011 (2010 : 1'256 tonnes). Les déchets compostables sont de 591 tonnes en 2012 et restent ainsi constants (597 t en 2011 et 490 t en 2010).

Ratio revalorisation

Par la contribution de chacun au tri des déchets, nous avons maintenu le ratio de revalorisation des déchets ménagers. Il se monte à **55 %** !

En 2011, nous avons déjà atteint la fourchette inférieure de l'objectif fixé par la Municipalité en 2009 : « améliorer le tri des déchets et atteindre, d'ici à 2020, une revalorisation de 55 à 60 % des déchets d'Ecublens produits par les ménages ».

Nous sommes certains que la taxe au sac, introduite au 1^{er} janvier 2013, incitera davantage les citoyens à trier leurs déchets et, qu'ainsi, le taux de revalorisation augmentera encore ces prochaines années.

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) ⇒ incinération Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Biogaz à Lavigny.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura, Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.
- Bois : revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tingley service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein de la société Tridel SA et Valorsa SA.
- Diverses séances de coordination avec les communes de la région lausannoise pour la mise en œuvre de la taxe au sac.

*Marcos Morano, ingénieur
Chef du service des travaux,
infrastructures, domaines et environnement (ST)*

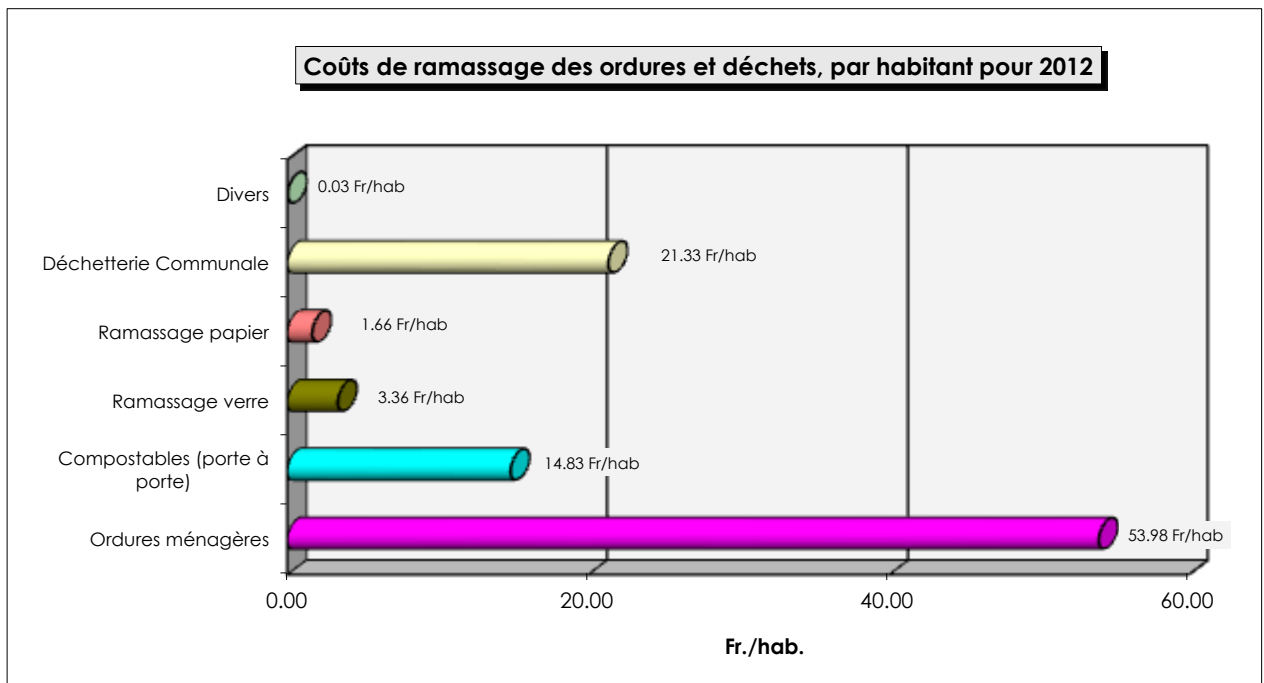
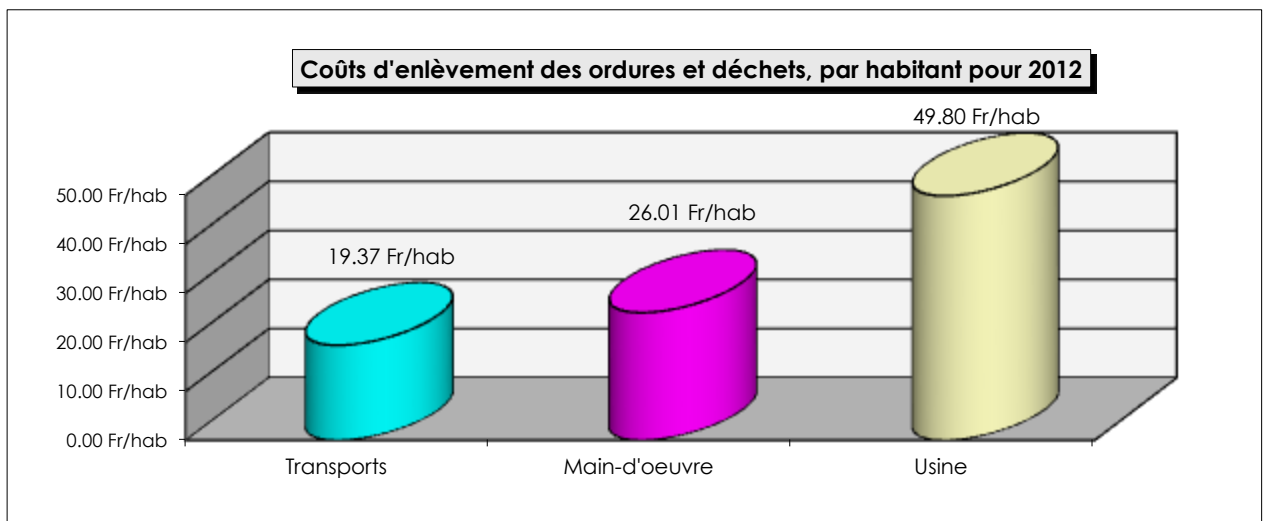
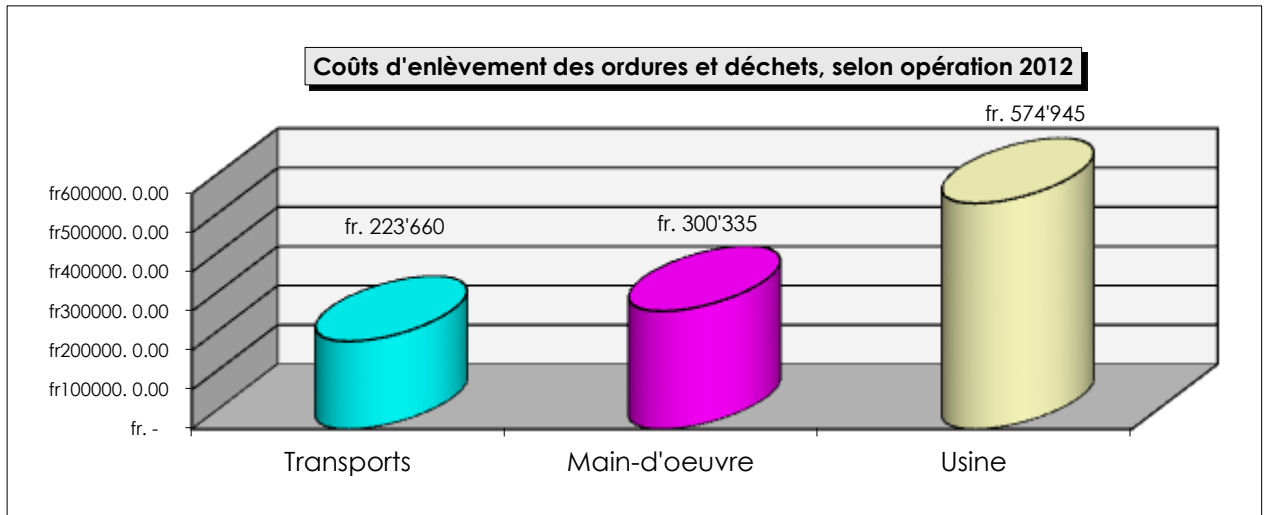
Coûts d'enlèvement des ordures et déchets, par habitant, selon type de ramassage 2012

Type	Total			Transports			Main-d'œuvre			Usine		
	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %
Total	95.18	Fr. 1'098'940	100.00	19.37	Fr. 223'660	100.00	26.01	Fr. 300'335	100.00	49.80	Fr. 574'945	100.00
Ordures ménagères	53.98	Fr. 623'262.93	56.71	4.46	Fr. 51'441.65	23.00	12.49	Fr. 144'185.84	48.01	37.04	Fr. 427'635.44	74.38
Compostables (porte à porte)	14.83	Fr. 171'221.74	15.58	10.24	Fr. 118'195.90	52.85				4.59	Fr. 53'025.84	9.22
Ramassage verre	3.36	Fr. 38'759.69	3.53	0.45	Fr. 5'243.22	2.34	2.40	Fr. 27'763.20	9.24	0.50	Fr. 5'753.27	1.00
Ramassage papier	1.66	Fr. 19'111.68	1.74	0.71	Fr. 8'164.27	3.65	3.71	Fr. 42'806.36	14.25	-2.76	Fr. -31'858.95	-5.54
Déchetterie communale	21.33	Fr. 246'233.62	22.41	3.52	Fr. 40'614.91	18.16	7.41	Fr. 85'579.64	28.49	10.40	Fr. 120'039.08	20.88
Divers	0.03	Fr. 350.59	0.03	-	Fr. -	-	-	Fr. -	-	0.03	Fr. 350.59	0.06

Remarque :

Prix de revient de la main-d'œuvre : Fr. 48.20

En divers, on considère : les déchets carnés et autres.



Bilan déchets – Levée porte-à-porte et déchetterie communale 2012

		2007	2008	2009	2010	2011	2012
Population		10'478	10'725	10'909	11'045	11'341	11'546
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	2'292 t	2'303 t	2'083 t	2'020 t	2'045 t	2'102 t
	Papier / Carton	572 t	568 t	535 t	581 t	619 t	627 t
	Verre	334 t	331 t	372 t	339 t	336 t	355 t
	Compost / Végétaux	0 t	0 t	291 t	417 t	434 t	491 t
	Total levée porte-à-porte	3'198 t	3'202 t	3'281 t	3'357 t	3'433 t	3'576 t
Déchetterie	Encombrants	141 t	129 t	133 t	115 t	112 t	103 t
	Papier / Carton (déchetterie)	124 t	126 t	124 t	115 t	139 t	112 t
	Verre (déchetterie)	34 t	31 t	47 t	41 t	39 t	35 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	514 t	645 t	650 t	490 t	597 t	591 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	88 t	60 t	74 t	77 t	69 t	80 t
	Bois	194 t	214 t	223 t	213 t	226 t	220 t
	Huiles	8 t	7 t	6 t	9 t	6 t	5 t
	Inertes	115 t	93 t	79 t	122 t	129 t	197 t
	Plastiques	0 t	0 t	13 t	20 t	18 t	24 t
	Autres	39 t	55 t	36 t	22 t	4 t	5 t
	Total déchetterie	1'256 t	1'361 t	1'385 t	1'224 t	1'336 t	1'371 t
Total bilan	4'454 t	4'562 t	4'666 t	4'581 t	4'769 t	4'947 t	

Base de calcul pour les huiles usées : 1 litre = 0.85 kg

Base de calcul pour les déchets inertes : 1 m³ = 1'300 kg**Kg/habitant/an**

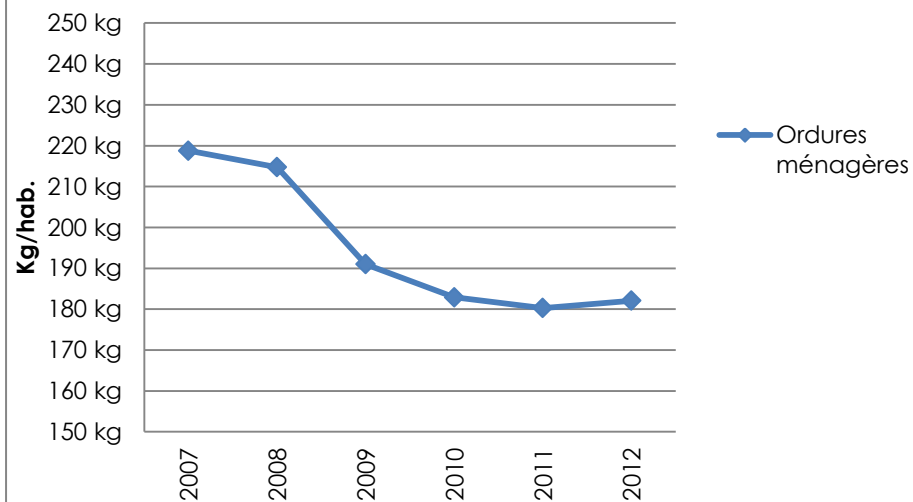
		2007	2008	2009	2010	2011	2012
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	219 kg	215 kg	191 kg	183 kg	180 kg	182 kg
	Papier / Carton	55 kg	53 kg	49 kg	53 kg	55 kg	54 kg
	Verre	32 kg	31 kg	34 kg	31 kg	30 kg	31 kg
	Compost / Végétaux	0 kg	0 kg	27 kg	38 kg	38 kg	43 kg
	Total levée porte-à-porte	305 kg	299 kg	301 kg	304 kg	303 kg	310 kg

Déchetterie	Encombrants	13 kg	12 kg	12 kg	10 kg	10 kg	9 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	12 kg	12 kg	11 kg	10 kg	12 kg	10 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	3 kg	4 kg	4 kg	3 kg	3 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	49 kg	60 kg	60 kg	44 kg	53 kg	51 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	8 kg	6 kg	7 kg	7 kg	6 kg	7 kg
	Bois	18 kg	20 kg	20 kg	19 kg	20 kg	19 kg
	Huiles	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	11 kg	9 kg	7 kg	11 kg	11 kg	17 kg
	Plastiques	0 kg	0 kg	1 kg	2 kg	2 kg	2 kg
	Autres	4 kg	5 kg	3 kg	2 kg	0 kg	0 kg
	Total déchetterie	120 kg	127 kg	127 kg	111 kg	118 kg	119 kg

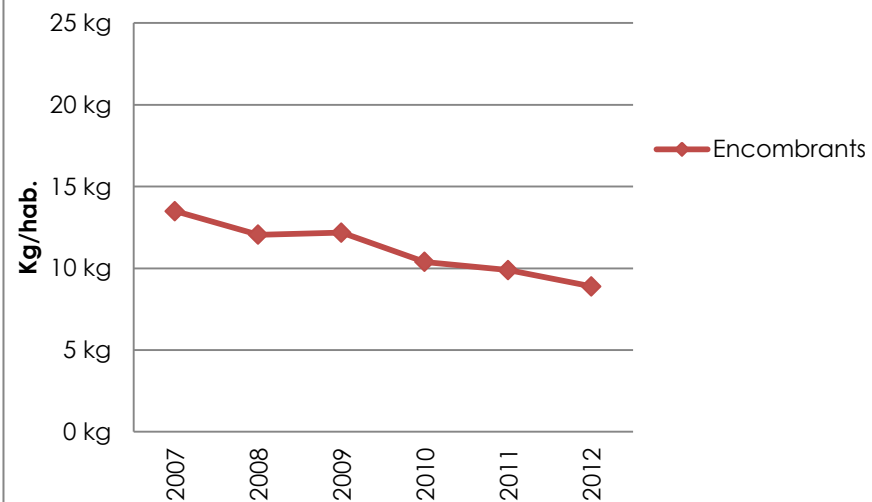
Taux de recyclage

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux		48%	53%	53%	55%	55%
Incinérables (kg/hab)	232 kg	227 kg	203 kg	193 kg	190 kg	191 kg
Recyclables (kg/hab)	193 kg	199 kg	225 kg	221 kg	230 kg	238 kg
TOTAL (kg/hab)	425 kg	425 kg	428 kg	415 kg	421 kg	428 kg

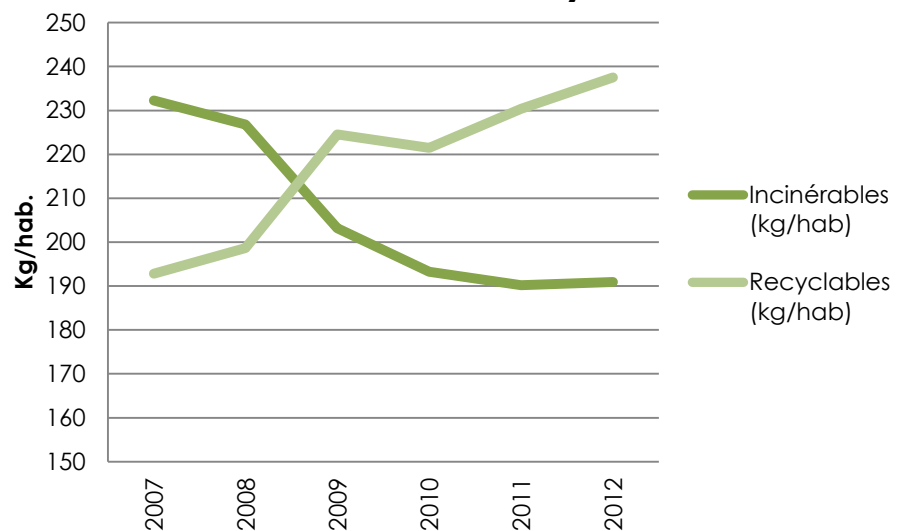
Evolution des ordures ménagères



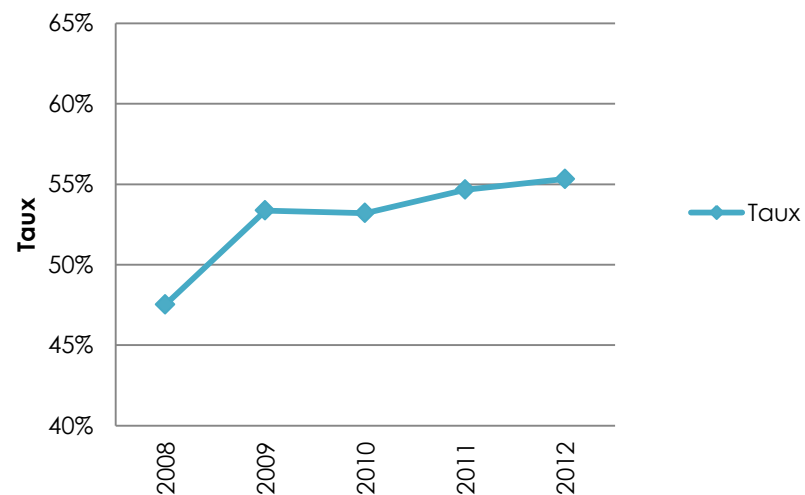
Evolution des encombrants



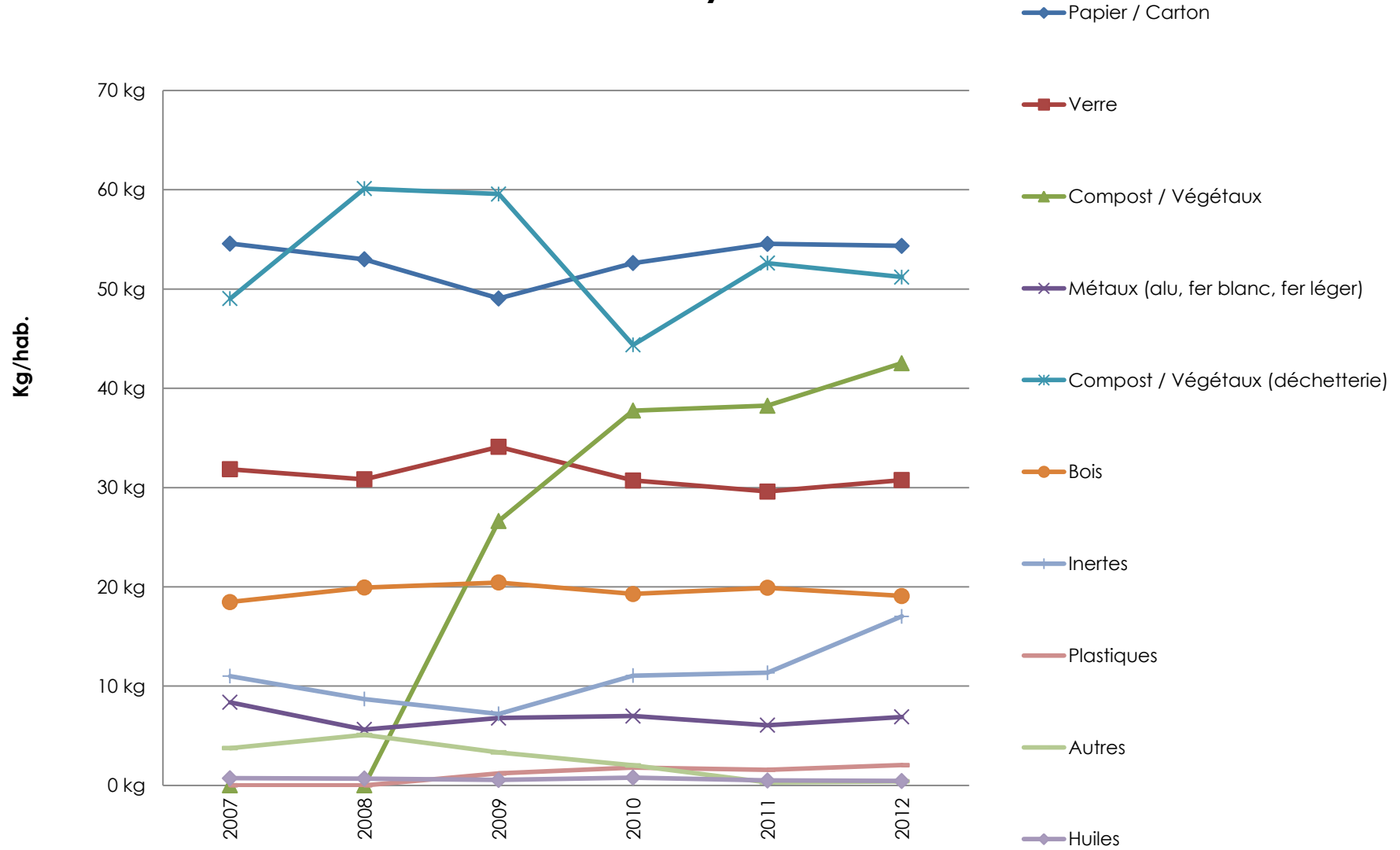
incinérables vs recyclables



Evolution du taux de recyclage



Les recyclables



Forêts



La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 220 m³ (m³ tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2003 et sanctionné par la Municipalité en 2004. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, no 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet soins aux rajeunissements 2008-2012

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

Subventions, projet de forêts protectrices 2008-2011

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des

chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

Subvention, « Plan de protection de la Venoge »

Les travaux effectués sur les berges de la Venoge sont pris en charge par le projet « PACVENOGE ». La bourse communale de Bussigny-près-Lausanne gère la comptabilité pour les opérations effectuées sur les 5 territoires (Bussigny-près-Lausanne – Eculens – St-Sulpice – Vuflens-la-Ville – Pen-thaz).

Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers avec l'appui de forestiers indépendants.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec MM. Maeder, Conseiller municipal et Morano, chef de service. L'inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Tous les autres travaux ont été réalisés par le service des travaux, infrastructures, domaines et environnement, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNÉE

Plantations, fauchage

Zones de plantations forestières

Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, nous n'avons pas eu recours aux plantations durant cet exercice.

Fauchage (8'800 m²)

Pour permettre le développement normal des jeunes plants envahis par les ronces ou les herbes, nous devons procéder, deux fois par année, au fauchage entre les plants.

Sylviculture (2'000 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers (tous les 5 ans) dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie de 2 m à 18 m selon l'âge des peuplements.

Exploitations forestières normales (76 m³)

Durant cet exercice, nous avons exploité les secteurs forestiers suivants :

- Le long du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité des usagers de la route; hêtres, chênes.
- Entre le chemin de la Motte et le chemin des Crêts, sous forme de coupe d'éclaircie pour améliorer la qualité des tiges; hêtres, épicéas.

Exploitations forestières forcées (chablis) (150 m³)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

Exploitation forestière du projet PAC Venoge (36 m³)

Durant cet exercice, nous sommes intervenus en bordure de la route de la Pierre dans une zone constituée de peupliers.

Exploitation forestière du projet forêts protectrice 2008-2011 (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 31 mars 2012 et 80 stères ont été mis en vente.

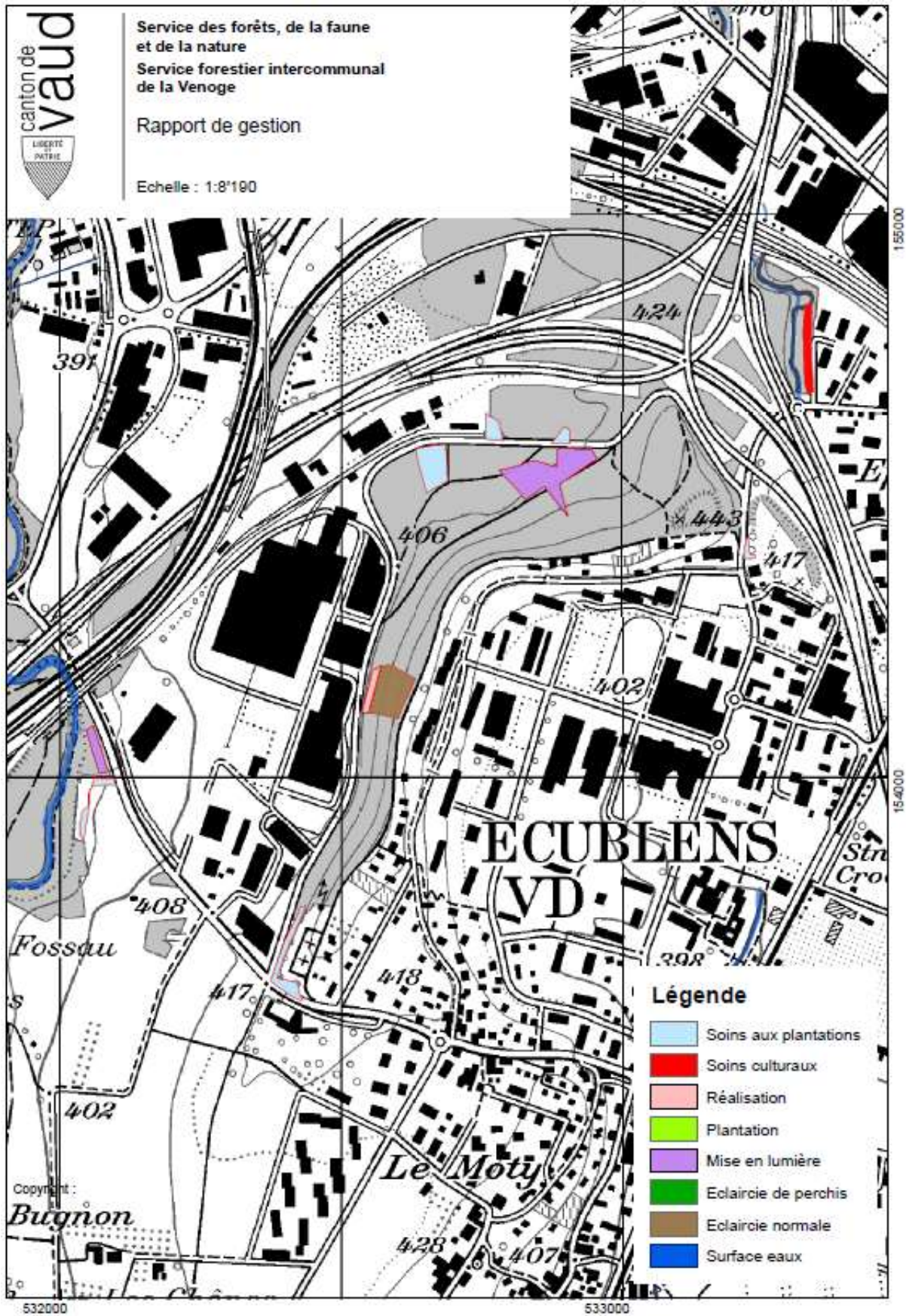
Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt

ou en lisière, l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le service des travaux, infrastructures, domaines et environnement, sauf l'émondage, qui est réalisé par une entreprise forestière.

*Laurent Robert
Garde forestier*



Plan adapté

